



Centre d'Action
et d'Information sur la Surdit 

CONVENTION DE PARTENARIAT

Centre d'Action et d'Information
sur la Surdit 

R gion Centre

cais



34 av du Mar chal Maunoury- Cit  administrative- Porte B- 2^{ me}  tage- 41000 BLOIS

Document valid  lors du Conseil d'Administration de l'A.P.I.R.J.S.O le 27 Avril 2011, et qui sera  galement soumis   validation au Comit  d' thique du C.A.I.S.

CONVENTION DE PARTENARIAT

Entre :

Le **Centre d'Action et d'Information sur la Surdit ** (C.A.I.S.),  tablissement m dico-social exp rimental au sens de l'alin a 12 de l'article L312-1 du CASF (code d'action sociale et des familles), et dont la gestion a  t  d l gu e   l'association A.P.I.R.J.S.O.

Situ  : 34 avenue du Mar chal Maunoury, au sein de la Cit  Administrative, porte B, 41000 BLOIS.

Repr sent e par.....en qualit  de :.....

Ci-apr s, d nomm  « le C.A.I.S. », d'une part,

Et :

Nom :.....

Situ  :.....

Adresse du si ge si diff rente :.....

Repr sent  par.....en qualit  de :.....

Ci-apr s, d nomm  « Le partenaire », d'autre part.

Il a  t  convenu ce qui suit :

Article 1 : Objet du contrat

La présente convention a pour objet de définir les conditions de collaboration entre le C.A.I.S. et le partenaire.

Les deux parties précédemment nommées s'engagent à œuvrer :

- pour une meilleure connaissance de la surdité par le grand public,
- pour une meilleure accessibilité des services publics aux personnes sourdes.

Article 2 : Obligation du partenaire

Le partenaire s'engage à :

- Nommer un représentant qui assistera régulièrement aux réunions du comité d'éthique.
- Respecter la charte éthique et déontologique du C.A.I.S. annexée à cette convention et dûment signée.
- Respecter les domaines de compétences et la zone géographique qui auront été définis par les membres du comité d'éthique, lorsqu'il intervient par le biais du C.A.I.S. Un document précisant ces informations sera signé par le partenaire et le C.A.I.S. et annexé au présent contrat.

Article 3: Obligation du C.A.I.S.

Le C.A.I.S. s'engage à orienter, vers le partenaire, les usagers lorsque leurs demandes correspondent aux domaines de compétences et à la zone géographique du partenaire.

Article 4 : Frais d'adhésion

Les frais d'adhésion au C.A.I.S. s'élèvent à 50 € pour la première année. Cette somme devra être payée par le partenaire à la signature de ce présent contrat.

Le montant des frais d'adhésion pourra être revu chaque année par le comité de pilotage du C.A.I.S.

Article 5 : Confidentialité des informations sur les usagers

Le C.A.I.S. transmet des informations au partenaire seulement après accord écrit de l'utilisateur. A son tour, le partenaire s'engage à ne pas transmettre d'informations sur les usagers à d'autres partenaires ou au C.A.I.S. sans l'accord des usagers.

Document validé lors du Conseil d'Administration de l'A.P.I.R.J.S.O le 27 Avril 2011, et qui sera également soumis à validation au Comité d'éthique du C.A.I.S.

Le C.A.I.S. met en place un observatoire régional de la surdité qui centralisera dans un fichier informatique déclaré à la C.N.I.L. les informations sur les usagers. Le partenaire s'engage à respecter les règles édictées par la C.N.I.L.

Article 6 : Clause de discrétion

Le C.A.I.S. et le partenaire s'engagent à ne pas communiquer d'informations jugées sensibles sur le réseau de partenaires.

Article 7 : Durée de la convention de partenariat

La convention de partenariat est conclue pour une durée d'un an à compter de sa date de signature. Elle sera tacitement reconduite aux mêmes conditions que la présente convention, sauf dénonciation préalable de l'une ou l'autre des parties, 2 mois avant la date anniversaire.

Article 8 : Clause d'exclusion

Il pourra être mis fin à la présente convention à l'initiative du C.A.I.S., par courrier recommandé avec accusé de réception, en cas de non respect avéré et répété de la charte éthique et déontologique ou du règlement de fonctionnement. Cette exclusion prendra effet immédiatement.

LE PARTENAIRE:

LE C.A.I.S. :

Nom du représentant :

Nom du représentant :

En qualité de :

En qualité de :

Date :

Date :

Signature :

Signature :